

L'AFD dans les Outre-mer Océan Atlantique

Acteur incontournable du paysage institutionnel des Outre-mer, et premier partenaire financier du secteur public, l'Agence française de développement (AFD) accompagne les collectivités de Guadeloupe, Guyane et Martinique afin d'accélérer la transformation durable et solidaire de ces territoires.

220 M€

engagés par l'AFD pour le développement urbain et les collectivités territoriales dans l'Océan Atlantique en 2022

Otrois aux collectivités locales en 2022

59 M€ en Guadeloupe et Saint-Martin dont :

12 M€ de PS2E
21 M€ de PSP Vert**
25 M€ de PSP
1 M€ de FOM

110 M€ en Martinique dont :

27 M€ de PS2E
43 M€ de PSP Vert
40 M€ de PSPB
300 K€ de FOM

52 M€ en Guyane dont :

17 M€ de PS2E
28 M€ de PSP Vert
6 M€ de PSPB
1 M€ de FOM

Les communes ultramarines doivent faire face à un défi : répondre à des crises multiples alors que leur situation financière reste fragilisée.

Contraintes géophysiques

Les contraintes géophysiques propres à chaque territoire nécessitent des dépenses courantes et des investissements plus lourds. Elles ont d'importantes conséquences sur le fonctionnement des collectivités et entravent fortement leur développement.

- Forte pluviométrie
- Vulnérabilité cyclonique
- Vulnérabilité sismique
- Risque d'échouage de sargasses
- Érosion

Enjeux territoriaux

Les villes doivent constamment arbitrer entre des priorités toutes plus urgentes les unes que les autres :

- Lutte contre le changement climatique
- Fluctuation dans les recettes des communes qui dépendent de taxes corrélées à la situation économique d'ensemble
- Effets des crises sanitaires et sociales

Des outils financiers pour y répondre



Prêts bonifiés ou non pour répondre aux besoins directs d'investissement (PSP Vert et PSPB)



Préfinancement des subventions européennes, d'État et de collectivités majeures afin de pallier les tensions de trésorerie (PS2E)



Appuis au redressement des finances publiques sur subventions du Ministère des Outre-mer afin de redonner aux collectivités un pouvoir d'investir sur leur territoire et financement d'études facilitant la programmation des investissements sur le plan technique

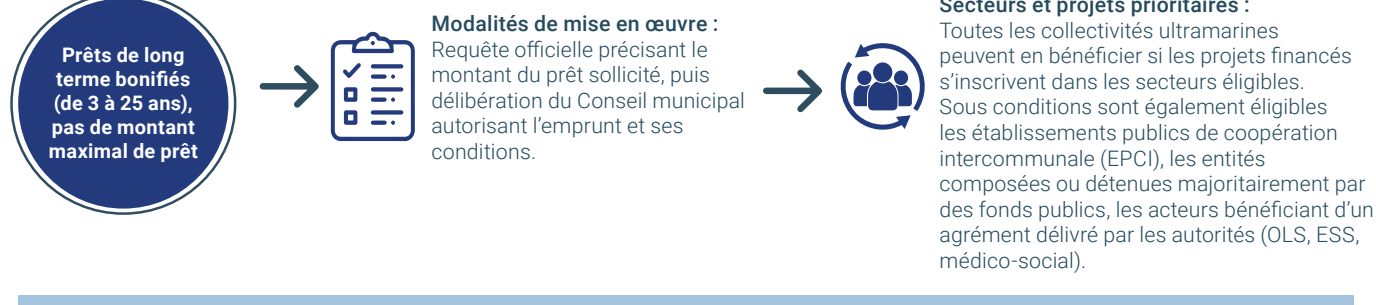
De concert avec les autres opérateurs de l'État (l'ADEME, la DEAL et la Banque des territoires notamment), l'AFD s'engage ainsi aux côtés des collectivités locales pour réduire les vulnérabilités des territoires, dynamiser leurs investissements et impulser leur transition vers un modèle durable.

L'appui budgétaire



Prêts secteur public transitions (PSPT)

OBJECTIF : Financer les projets liés au traitement des déchets, à l'eau et à l'assainissement et/ou les projets à impact social, climat, biodiversité ou résilience dans les collectivités territoriales ultramarines.



La bonification des prêts AFD :

Face aux crises successives et à l'urgence de lutter contre le changement climatique, l'AFD propose des prêts bonifiés pour accompagner les initiatives des collectivités territoriales en faveur du développement durable. L'AFD se voit confier à cette fin une enveloppe de bonification spécifique, toutefois limitée à l'échelle nationale. Dans un environnement marqué par la hausse des taux d'intérêt, ces prêts bonifiés garantissent la rentabilité financière des projets, tout en favorisant un engagement résolu durable. Finalement, l'horizon de l'AFD doit être de créer les

conditions de sa propre disparition, le développement de ses activités ne doit pas créer une dépendance à celles-ci.

Les secteurs pouvant prétendre à la bonification sont entre autres les actions d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique, le secteur sanitaire et médico-social, le domaine du numérique, l'éducation et la formation, etc. Le taux d'intérêt bonifié est déterminé en fonction de ces critères et varie en fonction des cobénéfices climat attendus.

PSPT à la commune du Moule

3 M€ Financement de l'acquisition d'un bâtiment communal à forte valeur environnementale.

Ce projet comporte plusieurs caractéristiques intéressantes :

- 1 L'immeuble sera conçu selon une approche bio-climatique
- 2 Il atteindra une efficacité énergétique très élevée, tant d'un point de vue environnemental que des finances communales
- 3 La faune locale sera préservée et développée à travers la conception d'espaces verts adaptés
- 4 Des panneaux photovoltaïques sur toiture seront installés

L'AFD accompagne cette trajectoire durable.

PSPT Transitions à la commune du Robert (Martinique)

4 M€ Financement partiel du budget d'investissement 2023 de la ville du Robert.

Les projets phares du budget d'investissements de la commune du Robert :

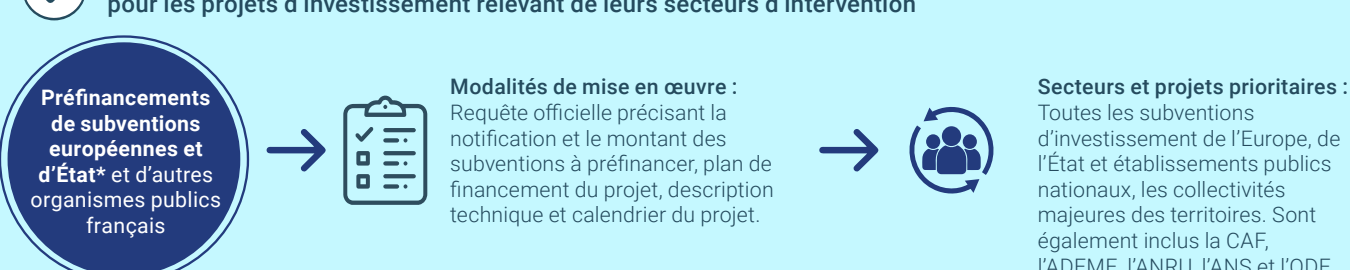
- Lutte contre le changement climatique (Plan Lumière, amélioration de la résilience des réseaux routiers aux événements climatiques, travaux de protection des berges de la rivière Yoyoye)
- Achèvement de la médiathèque
- Mise en place de barrages anti-sargasses

À travers ce financement, l'AFD contribue à la relance de l'activité économique du territoire, au renforcement du lien social, à sa résilience au changement climatique et à la réduction de son empreinte carbone.

Préfinancements des subventions européennes et d'État (PS2E)



OBJECTIF : Répondre aux besoins de financement de court terme des acteurs publics pour les projets d'investissement relevant de leurs secteurs d'intervention



*60 mois maximum

PS2E à la commune du Marin, Martinique

1,2 M€ de préfinancement de subventions Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM : 2,5 M€) et du Fonds européen de développement régional (FEDER : 9,4 M€).

800 k€ de PSPB pour couvrir les dépenses d'équipement de 2021 et 2022 de la commune issues de son programme d'investissements.

Dans le cadre de sa PPI, la ville du Marin prévoit :

- La construction de deux écoles primaires, le confortement et l'agrandissement d'une troisième école primaire

Ces prêts de préfinancement permettront à la commune de lisser les décalages de trésorerie entre le paiement des travaux et le remboursement par les subventionneurs.

PS2E à la commune d'Iracoubo, Guyane

1,9 M€ de préfinancement de 7 subventions

Ces préfinancements visent à accompagner la commune dans différents secteurs :

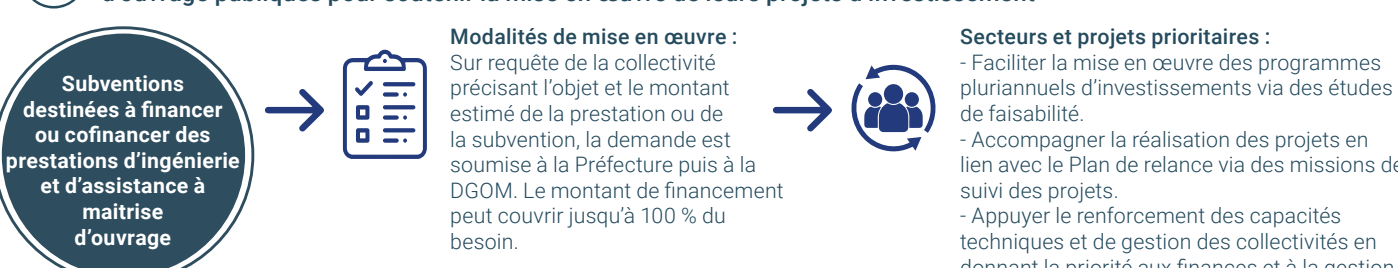
- Renouvellement du parc informatique
- Acquisition de six véhicules
- Acquisition de matériels et outils pour des travaux d'entretien
- Rénovation de l'hôtel de ville
- Etude pour la construction d'un groupe scolaire et construction d'un nouveau cimetière

Un deuxième PS2E d'un montant de 6 M€ a été signé avec le Centre hospitalier de Kourou en juin 2023 afin de l'accompagner dans l'achat d'équipement pour les soignants et la rénovation de certains de ses bâtiments.

L'appui conseil sur enveloppe du Fonds Outre-mer



OBJECTIF : Appuyer le renforcement des capacités techniques et de gestion des maîtrises d'ouvrage publiques pour soutenir la mise en œuvre de leurs projets d'investissement



L'appui conseil à la ville de Goyave, Guadeloupe

50 k€ → Démarche d'accompagnement pluriannuelle avec l'AFD pour l'optimisation des finances et de l'organisation de la commune de Goyave → **Durée : 4 ans**

Le plan d'actions concerté avec la ville porte sur 4 axes :

- 1 Rationalisation des dépenses
- 2 Augmentation des recettes
- 3 Optimisation des processus de gestion interne
- 4 Clarification des flux financiers avec la communauté d'agglomération dont la ville est membre

L'AFD a mandaté fin 2020 un cabinet expert pour un appui spécifique sur l'optimisation de la gestion de la restauration scolaire de la commune, qui s'est déjà traduit par une augmentation de recettes significative pour la collectivité ainsi que par l'octroi de deux PS2E. En parallèle, l'AFD a intensifié son intervention pour financer sur le PS2E le Plan pluriannuel d'investissements de Goyave.

Assistance technique auprès des communes de la Communauté de communes de l'Ouest guyanais et de l'Est guyanais (CCOG et CCEG)

209 k€ → Diagnostic stratégique, organisationnel, financier et contextuel d'investissement pour l'Est et l'Ouest guyanais. → **Durée** : sur l'année 2022

Le cabinet FCL a accompagné ces collectivités pour l'élaboration d'une programmation des investissements :

- 1 Analyse de la situation budgétaire
- 2 Définition d'un programme soutenable
- 3 Leviers à mobiliser

En parallèle, l'AFD accompagne la collectivité territoriale de Guyane (CTG) à hauteur de 279 k€ à travers une étude sur l'optimisation des dépenses scolaires d'un total de 150 K€ et une seconde étude sur l'audit des principaux organismes associés de la CTG.

**Les Prêts secteur public verts (PSP Vert) et les Prêts secteur public bonifiés (PSPB) sont d'anciens outils financiers mobilisés par l'AFD pour, respectivement, encourager et accélérer les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, de la biodiversité et de l'adaptation aux risques naturels majeurs, et financer partiellement le programme d'investissements des collectivités en favorisant l'inclusion sociale. Ces deux outils financiers ont été remplacés en 2023 par les Prêts secteur public transitions (PSPT).

Conception Graphique : @studio.emicrea